

25, Bld Besson Bey 16023 ANGOULEME
Tél. 05 45 38 60 60 – Fax : 05 45 38 60 59

**CONTRAT DE LOCATION DE LA SALLE MULTI-
ACTIVITÉS DE LA COMMUNE DE GARAT POUR
L'ALSH ALVÉOLE**

DGA Cohésion territoriale et appui aux
communes - Enfance jeunesse
Numéro : 2022-D-423

Le PRESIDENT de la COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION de GRANDANGOULEME,

- VU, le code général des collectivités territoriales,
- VU, la délibération n°246 du conseil communautaire du 9 décembre 2021 portant délégation d'attribution du conseil au président
- VU, l'arrêté n°91 du 23 mars 2022 de Monsieur le président subdélégant à Madame Hélène GINGAST en sa qualité de conseillère déléguée membre du bureau, une partie de ses attributions déléguées par la délibération susvisée,

DECIDE

Article 1er – Est approuvé le contrat de location de la salle multi-activités ATRIUM de la commune de Garat, située 480 rue du stade à Garat, pour l'organisation du spectacle de fin d'année proposé aux enfants et aux familles utilisatrices du centre de loisirs Alvéole, le 21 décembre 2022 de 9h15 à 19h.

Article 2 – La mise à disposition est consentie à titre gratuit.

Article 3 – Monsieur le directeur général des services est chargé de l'exécution de la présente décision.

Angoulême, le 13 JAN. 2023

Pour le Président,
La Conseillère déléguée, membre du
bureau



Hélène GINGAST

Certifié exécutoire
Reçu en préfecture
Le 13 JAN. 2023
Publié ou notifié,
Le 13 JAN. 2023